

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

COPIE DE RÉSOLUTION

Province de Québec
Municipalité d'Escuminac
MRC D'Avignon

À la session régulière du conseil municipal d'Escuminac tenue le 7 avril 2008 à 19 h 00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Bertrand Berger, maire

et les conseillers suivants :

MM. Bruce Wafer
Roger Gallant
Richard St-Onge
Reinald Gallant

La directrice-générale, Madame Sylvie Bossé, est aussi présente.

CONSIDÉRANT que la commission de la représentation électorale du Québec a déposé en mars dernier une proposition de délimitation des circonscriptions électorale pour le Québec;

CONSIDÉRANT que la dite proposition a pour conséquence de faire disparaître un comté en Gaspésie;

CONSIDÉRANT que cette proposition a pour effet de scinder la MRC d'Avignon en transférant sept municipalités sises à l'ouest dans le comté de Matapédia en plus de les transférer dans une autre région administrative;

CONSIDÉRANT que cette proposition ne tient pas compte des affinités naturelles de ces municipalités en plus de les désorganiser dans leurs activités administrative, sociales, politiques et culturelles;

Il est PROPOSÉ par Monsieur Bruce Wafer

Et APPUYÉ par Monsieur Raynald Gallant

QUE la Municipalité d'Escuminac :

- 1) Exprime sa profonde opposition à la réforme proposée par la Commission de la représentation électorale du Québec et la juge totalement inacceptable;
- 2) Demande à la Commission de la représentation électorale du Québec de cesser de constamment s'attaquer à l'intégrité du territoire gaspésien;
- 3) Demande le maintien des trois comtés en Gaspésie;
- 4) Demande que les 7 municipalités à l'ouest de la MRC d'Avignon soient maintenues dans le comté de Bonaventure.

Proposition adoptée

Copie Certifié Conforme
(copie réserve de son approbation)

Par : 
Sylvie Bossé

Le 22^e jour de mois de mai 2008.